



CONSEIL MUNICIPAL de Sainte-Anne-des-Lacs

PIERRE AMESSE

Séance du Conseil municipal, 10 mars 2014.

La mairesse ouvre l'assemblée sans aucun événement perturbateur.

Le tour de table

La conseillère Lépine, chargée des Loisirs, de la Culture et de Vie communautaire nous informe qu'une réunion

aura lieu en avril pour évaluer les divers services offerts par la bibliothèque. Les citoyens sont invités à y participer et à y apporter de nouvelles idées.

Le conseiller Lamarche, en rapport avec le comité des Travaux publics, nous

informe de certaines difficultés généralement rencontrées lors des réparations ou reconstructions des chemins, particulièrement avec les emprises de rue et les entrées charretières. Pour s'assurer que la municipalité agit correctement envers les propriétaires concernés, elle demandera un avis professionnel pour les trois cas types rencontrés le plus fréquemment. L'autre difficulté demeure celle de la défectuosité des nouvelles enseignes qui, comme on l'a déjà dit, affichent un lettrage trop petit et difficile à lire pour l'automobiliste. Il

annonce que faute de ne pouvoir toutes les remplacer, on verra à modifier le style et la dimension du lettrage des nouvelles enseignes à être installées.

Le conseiller Grégoire, à l'Environnement, nous annonce que son comité étudie la problématique de la réglementation sur les coupes d'arbres afin d'en faciliter l'administration. Il nous résume une étude préparée par le service en Environnement à l'effet que sur les 124 inspections de terrains riverains de lacs, seulement 16 se sont retrouvés défectueux et que des ententes avec les propriétaires concernés devraient les rendre conformes dans un bref avenir. Et sur les 275 inspections de terrains riverains à des ruisseaux, on n'a relevé que 25 cas litigieux.

Le conseiller Vaillancourt nous donne des statistiques concernant l'épandage d'abrasif sur les chemins. Au 28 février dernier, on aurait épandu 5164 tonnes de sable pur, 547 tonnes de sel et 830 tonnes de poussière de pierre, des chiffres colossaux pour notre pauvre « nature à l'état pur »... Après quoi le conseiller Charron vint répandre un baume sur notre attention, si sérieusement sollicitée par tant de sujets sérieux, en rendant hommage, deux jours en retard, aux « femmes » de Sainte-Anne-des-Lacs et particulièrement à celles qui gèrent notre vie à la mairie. Toutes se sont trouvées comblées par cette délicate attention. Il nous entretient ensuite des magnifiques « dos d'âne » improvisés sur le chemin SADL qui malheureusement dépendent de la voirie de Québec. La ville verra à faire les représentations qui s'imposent. Le conseiller nous entretient enfin de l'effort qu'il porte à améliorer l'efficacité de nos ressources humaines.

Le conseiller Harvey nous déclare qu'il poursuit l'étude du dossier Cogeco pour répondre aux demandes des citoyens et qu'une réunion aura lieu le 20 mars sur ce sujet. Il nous annonce que le « Wi-Fi » est présentement disponible dans l'environnement de l'hôtel de ville. Il informe également les citoyens qu'une séance spéciale aura lieu le 20 mars pour régler les derniers détails pour aller de l'avant avec la caserne des pompiers.

La mairesse reprend la parole par la suite afin de passer au travers des innombrables points mis à l'ordre du jour.

Finances – Les comptes à payer totalisant 390 425 \$ sont acceptés. Le rapport des factures de 2000 \$ et plus pour l'année 2013 est déposé. Les dépenses excédant 2500 \$ chacune sont autorisées et un don de 500 \$ est accordé au déficit gratte-ciel auquel nos pompiers partici-

pent au bénéfice de la Société de dystrophie musculaire.

Travaux publics – Le directeur des Travaux publics assistera à une formation des directeurs municipaux du Québec (ADMQ). Un luminaire sera installé, à la demande des résidents, sur le chemin des Primevères. Le rapiéçage de chemin est attribué à Pavage Jérôme, au même prix que ceux soumis en 2013. Les taux de la location de la machinerie qui sera utilisée par les Travaux publics au cours de l'année 2014 ont été adoptés. Le contrat pour la réfection et le drainage du chemin des Oies qui desservira la nouvelle caserne a été octroyé à David Riddell Excavation/Transport au montant de 89 217 \$, taxes comprises. Le balayage de chemins est octroyé à Entretiens J. R. Villeneuve inc. à 280 \$ / km.

Loisirs, Culture et Vie communautaire – Le calendrier 2014 des activités du service des Loisirs est approuvé. La directrice de la bibliothèque participera à la formation du Réseau BIBLIO. La municipalité invite la population à participer aux célébrations de la Fête nationale du Québec du 24 juin prochain.

Urbanisme – Le plan d'action 2013-2016 pour la conservation des sentiers plein air sur le territoire de la municipalité est adopté. Monsieur Christian Goyette remplacera la directrice du Service de l'urbanisme durant son congé de maternité pour une période d'un an à compter du 21 avril prochain et un poste de technologue est ouvert pour assister monsieur Goyette durant cette même période. Trois demandes de dérogations mineures sont acceptées.

Sécurité publique et incendie – Les salaires des employés du service de Sécurité incendie sont majorés pour l'année 2014. C'est une augmentation totale d'environ 1,9%, de confirmer le conseiller Charron.

Environnement – Le rapport 2013 de conformité des bandes de protections riveraines est déposé et devrait être disponible sur le site internet bientôt. Le Conseil autorise le conseiller Harvey ainsi que quatre membres du CCE à assister au colloque Éco-Corridors Laurentiens à Oka le 14 mars. ABV-LACS recevra un montant de 2000 \$ pour deux de ses activités dont la Journée bleue. La conseillère Luce Lépine représentera la municipalité à l'organisme de récupération Tricentris.

Suit alors la période des questions. Si on exclut le lettrage des enseignes et luminaires de rue, les questions se font rares et redondantes ayant déjà été débattues lors des deux dernières séances.

Immeubles des Lacs
Agence immobilière



VISITE LIBRE

LE DIMANCHE 23 MARS DE 14H À 16H, AU 1046, CH. SAINTE-ANNE-DES-LACS. BIENVENUE !

MLS 10110154



Sainte-Anne-des-Lacs – Maison des pièces chaleureuse comme tout !

150 000 \$

VENDEUR EN 5 JOURS !



Sainte-Anne-des-Lacs – Maison en excellente condition malgré son âge; on l'a entretenue avec soin. Un seul propriétaire.

125 000 \$

MLS10937546



Sainte-Anne-des-Lacs – Résidence à aires ouvertes inondée de lumière. Foyer grimpeur dans le plafond cathédrale, 4 cac. Vendeur motivé.

300 000 \$

C'EST VENDU !



BORD DU LAC DES SEIGNEURS – Construction 1996 avec tous les avantages d'une maison de qualité. Terrain magnifique avec gazebo près de l'eau pour profiter de l'été !!!

800 000 \$

MLS12640469



PRIX RÉDUIT POUR VENTE RAPIDE – 2 X 6 1/2 avec garage double. À quelques minutes des axes routiers et des pentes de ski.

225 000 \$

MLS21688186



BORD DU LAC MAROIS – Résidence rénovée ayant conservé son cachet; foyer de pierres, planchers de bois. Beau terrain orientation sud avec une vue à couper le souffle.

845 000 \$

MLS16647653

Certifiée
PRO DU NORD

Andrée Cousineau
Courtier immobilier agréé
450 224-4483

www.immeublesdeslacs.com
acousineau@immeublesdeslacs.com



Expression libre

Attention – téléphones publics COGECO

Le 7 mars dernier, je me suis rendu pour un malaise à l'urgence de l'hôpital de Sainte-Agathe (les Sommets). Vers 12h, j'ai tenté d'appeler mon épouse à partir d'un des deux téléphones publics situés à l'entrée de l'hôpital. C'est un appel longue distance car l'hôpital est situé dans le code régional 819 et j'habite Sainte-Anne-des-Lacs dans le 450. Mon fournisseur de service téléphonique est COGECO.

Surprise 1, comme je n'avais pas de monnaie, j'ai demandé à l'opératrice de faire un appel à frais virés. COGECO n'accepte pas les appels à frais virés - ce que je ne savais pas et que j'imagine, peu de clients savent. Je ne me souviens pas avoir vu cette restriction dans leur publicité. Ça serait important que les citoyens connaissent cette restriction.

Surprise 2, j'effectue l'interurbain avec ma carte de crédit (un appel de 2 minutes à peu près). Quelques jours plus tard, je vérifie mon compte VISA - Oups, frais de 16,50 \$ avec une entrée dans mon relevé indiquant WMACTL *8884760881 CALGARY AB.

Après quelques recherches sur le net, j'ai découvert que la compagnie est WiMacTel, Inc. de Calgary et qu'il y a de nombreuses plaintes de fraude à son égard. Cette compagnie se spécialise en outre dans la location de boîtes téléphoniques publiques. C'est inacceptable que l'on arnaque des gens comme ça. En espérant que l'administration de l'hôpital ne soit pas au courant de ces faits.

Raymond Benoit, Sainte-Anne-des-Lacs